

ON S'ABONNE... Cahors, bureau du Journal... chez A. LAYTOU, imprimeur... PRIX DE L'ABONNEMENT... L'abonnement part du 1er ou du 15 et se paie d'avance.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIALE

PARAISANT LES MERCREDI ET SAMEDI

M. HAVAS, rue J.-J. Rousseau, 3, et MM. LAFFITE-BULLIER et Ce, place de la Bourse, 8 sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

PRIX DES INSERTIONS... ANNONCES... RÉCLAMES... L'ABONNEMENT se paie d'avance. Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fin est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

CALENDRIER DU LOT. Depart des Correspondances SERVICE DES POSTES. Arrivée des Correspondances. Table with columns for dates, events, and postal routes.

Le Journal du Lot est seul désigné pour insérer, en 1866, les Annonces Administratives de l'arrondissement de Cahors et les Extraits des Annonces Judiciaires et Administratives des arrond. de Figeac et de Gourdon

Cahors, le 22 Août 1866. BOURSE DE PARIS.

Table with 3 columns: Date, Rte 3 p. 0/0, A 1/2 p. 0/0. Rows for Aug 20, 21, 22.

BULLETIN Les esprits sont de plus en plus à la paix. On ne parle plus que pour mémoire des prétendues dissidences entre la France et la Prusse...

Entre l'Autriche et l'Italie, le bon accord semble s'établir peu à peu. L'affaire de l'Istrie a été la première arrangée...

Dépêches télégraphiques. (Agence Havas.) Paris, 20 août. On lit dans le Moniteur: Hier, l'Empereur est venu à Paris rendre visite à l'Impératrice du Mexique...

Mannheim, 20 août. La Prusse renonce à diverses compensations territoriales, qu'elle avait d'abord demandées. Le duché de Hesse-Darmstadt, conservera son intégrité territoriale...

Revue des Journaux. On lit dans le Bulletin du Monteur: Une dépêche télégraphique venue du Japon, par Pointe-de-Galles, et datée du 13 juillet, annonce que le daimio Totsion, prince de Nagato...

« La politique hardie de M. de Bismark ne saurait manquer de flatter le sentiment public et l'orgueil national des Prussiens, et nous concevons parfaitement que les représentants du pays s'empressent de couvrir par un bill d'indemnité les illégalités qui ont été le principe de ces succès extraordinaires...»

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT du 22 août 1866.

LA CHASSE AUX CHEVAUX SAUVAGES PAR MAYNE-REID. TROISIÈME PARTIE. XIX. — Perdu dans un chapparral! — J'étais furieux, désespéré, mais non surpris. Cette fois il n'y avait pas de mystère dans la disparition du coursier blanc...

Perdant tout sang-froid, je précipitai mon cheval à tout hasard dans le fourré, puis je m'arrêtai de nouveau pour écouter les voix de la forêt...

épineuses des yuccas, des agaves, des échinocactus, etc. Les tiges de l'herbe même étaient armées d'épines tranchants!

cette végétation hybride et fantastique, je n'étais pas de ces hommes qui, au milieu d'un chapparral, reconnaissent le nord sans boussole ou sans étoiles. Dans cette extrémité, je résolus de me confier à l'instinct de mon cheval...

renter dans la possession de toute la rive gauche du Rhin, en même temps que l'Italie fut rentrée dans la possession de la Vénétie et l'Autriche dans la possession de la Silésie ; mais cette occasion n'a montré le bout de ses ailes que pour nous échapper et s'élever à des hauteurs où maintenant il ne serait pas possible d'essayer de l'atteindre sans s'exposer aux plus grands périls. »

Pour extrait : A. Layton.

Nouvelles du jour.

Le nombre des victimes de la catastrophe du pont de la Concorde ne paraît pas dépasser douze ou treize. Six des cadavres exposés à la morgue ont été reconnus ; ils appartiennent tous à la population ouvrière de Paris. On voyait encore hier dans le funèbre établissement deux cadavres de femmes qui n'avaient pas été reconnus.

M. le ministre de l'Intérieur, rendu sur les lieux, à la première nouvelle, n'a voulu laisser à personne le soin de la direction des secours à donner aux blessés.

Tout le monde se plaît à louer le dévouement et le sang-froid dont M. le Marquis de La Valette a fait preuve en cette triste circonstance.

L'Empereur a adressé à M. le Préfet de l'Yonne 24 tasses d'argent pour être remises aux vigneron d'Auxerre, Avallon, Joigny, Tonnerre et Chablis, qui ont offert les vins d'honneur à Sa Majesté, lors de sa visite au concours régional.

A l'occasion de la Saint-Napoléon, le consul français de Leipzig a donné aux pauvres de la ville un repas de mille couverts dans un établissement public. Les années précédentes, un repas solennel réunissait les membres les plus considérables de notre colonie française.

Le prince Napoléon est parti hier pour sa terre de Prangins en Suisse.

Avant de retourner à Prangins, le prince Napoléon a eu une longue entrevue avec M. Rouher et le chevalier Nigra. Le soir, S. A. I. a dîné chez M. de Sainte-Beuve. Parmi les convives, se trouvaient le Marquis de Soubise, le docteur Cabarrus, M. de Girardin, etc.

On lit dans la Presse de Vienne : Nous apprenons que l'indemnité demandée à l'Italie par l'Autriche pour la cession de la Vénétie, est de 120 millions de florins.

Il paraît que c'est contre l'idée de Garibaldi que le gouvernement italien a accepté l'armistice. Nous nous en doutions. La chose est confirmée par une lettre du général à la Gazette de Gènes, on y lit :

« J'ai remercié, ému, et au nom de tous mes frères d'armes, le baron Ricasoli pour n'avoir pas accepté l'armistice, et je n'ai pas, comme le dit votre correspondant, exprimé ma satisfaction au président des ministres pour la conclusion d'un armistice peu honorable pour l'Italie. »

La vente des biens nationaux, à Madrid, a produit pendant la dernière quinzaine, une somme de 19,000,000 de réaux. C'est une augmentation de 50 pour cent sur le chiffre d'estimation.

Le conseil d'Etat a décrété la validité des élections presbytérales de Paris après avoir rejeté la protestation de MM. Fabre, Hachette, etc.

Le compte général de l'administration de la

hommes ; j'étais bien convaincu qu'ils n'abandonneraient pas la piste. Quoique j'eusse eu sur eux une avance considérable en entrant dans le chapparal, ils devaient finalement me rejoindre s'ils continuaient la poursuite. Alors s'éleva la question de savoir s'ils suivraient mes traces ou celles du coursier blanc. Je n'y avais pas encore réfléchi. Dans le premier cas, j'avais tort de continuer ma marche, car je prolongeais ainsi leurs recherches. Toutes mes courses en zigzag dans le bois avaient déjà formé un labyrinthe qui devait leur créer de sérieux embarras. Il était assez probable qu'ils suivraient ma piste, en se disant que j'avais eu quelque raison pour m'écarter des traces du coursier blanc ; par exemple, que j'avais voulu lui intercepter la retraite.

Cette dernière conjecture m'engagea à faire halte afin de les attendre. Pour donner un peu de repos à mon cheval épuisé, je descendis de selle. De minute en minute, je criai ou déchargeai mon revolver ; mais je ne reçus aucune réponse. Si mes compagnons avaient été à portée, ils m'eussent répliqué par un signal semblable ; tous portaient des carabines et des pistolets. Peut-être ne m'avaient-ils pas suivi. Peut-être étaient-ils restés sur les traces du coursier blanc. Peut-être aussi n'avaient-ils pas encore eu le temps de me rejoindre. Pendant que je me livrais à ces suppositions, j'entendis tout à coup des cris d'oiseaux à une certaine distance. Je reconnus les notes aiguës du geai qui se mêlaient au babillage du cardinal rouge. A leurs accents, je jugeai que ces oiseaux devaient être émus par la présence d'un ennemi ; ils défendaient peut-être leurs nids contre le serpent noir ou le crotalus... Ce pouvaient être mes compagnons qui

justice civile et commerciale, pour l'année dernière, contient de curieux détails statistiques. — Le nombre des procès civils durant cette période s'est élevé à 75,592, et sur ce nombre il y en a eu 18 810 relatifs à des questions de successions. Le nombre des faillites a été de 4,642, dont 3,689 ont été terminées. Ces dernières représentent un passif de 212 millions et un actif de 63 millions, chiffres ronds. Deduction faite des frais, etc., les créanciers ont reçu une moyenne de 20.50 % de leurs créances.

La gare de Lyon présentait l'autre soir, avant le départ de l'express de 8 heures, une animation toute particulière. On y remarquait plusieurs groupes, d'une physionomie britannique des plus accentuées. C'était le rendez-vous de la caravane composée de touristes et de savants anglais qui s'est formée pour visiter les volcans de la France centrale. Plusieurs anglais, dont quelques-uns d'une beauté remarquable, font partie de la caravane.

La découverte des volcans de la France centrale n'est pas aussi ancienne qu'on pourrait le supposer. L'illustre Pascal avait foulé les laves de l'Auvergne sans se douter de leur origine, et c'est M. Guettard, de l'Académie des sciences qui, le premier, en 1750, appela sur ce grand fait géologique l'attention du monde savant. On croit que les volcans de la France centrale ont jeté leurs dernières flammes vers 560, mais ce n'est là qu'une hypothèse dont l'examen paraît devoir être la préoccupation spéciale des membres de la caravane britannique.

ENCORE UNE EXCENTRICITÉ BRITANNIQUE. — Un anglais a quitté, ces jours derniers, Stockholm, avec l'intention de remonter le fleuve Glommen, de parcourir le lac Vener et le canal de Stockholm et cela dans une petite embarcation en tissu imperméable. Ce frêle esquif ne peut contenir qu'une seule personne qui, assise au centre, tient la partie supérieure du corps en dehors d'un orifice d'où elle dirige ses mouvements au moyen de légers avirons. Il est bon de faire observer que le Glommen est parsemé de catacactes. Que voulez-vous ! ce fils d'Albion regrette de ne pas avoir les Esquimaux pour ses compatriotes !...

On a rarement vu tant de trésors amoncelés dans les caves de la Banque de France. Elles contiennent, en ce moment, pour plus de 700 millions de matières d'or et d'argent en numéraire, lingots, argenterie, bijoux. Depuis la guerre d'Allemagne, les dépôts à la Banque de France ont énormément augmenté. On estime à 200 millions les dépôts faits par des banquiers et des personnages allemands. Le roi de Saxe à lui seul, aurait déposé 10 millions de florins.

Pour extrait, A. Layton.

LE TRAIN IMPÉRIAL.

Chaque compagnie de chemin de fer possède un ensemble de voitures qui forment ce qu'on appelle le train impérial et qui sont exclusivement affectées aux voyages de l'Empereur, de l'Impératrice et du Prince héritier. Voici la description du train impérial de la compagnie de l'Est :

Le train impérial se compose de 12 voitures. La machine d'abord puis onze véhicules ajustés dans l'ordre suivant : un fourgon, un wagon de service, l'office, la salle à manger, la terrasse, le salon, la chambre à coucher ; un 2^e fourgon, plus deux voitures destinées aux

personnes autorisées à prendre place dans le train de Sa Majesté. — Après le fourgon et le wagon de service se trouve l'office ; on y remarque un fourneau fumant ; on n'en exige que la cuisson d'une omelette et la confection du café. Généralement, les augustes voyageurs font des déjeuners froids, expédiés des Tuileries, le matin, dans des boîtes spéciales — L'Empereur aime beaucoup à déjeuner en chemin de fer à cause du temps gagné par ce moyen. — La table de la salle à manger est longue et sensiblement étroite. Les ailes longitudinales se rabattent pour rendre la circulation facile et son centre est percé de trous où les bouteilles maintenues bravent les cahots. — Leurs Majestés passent, le plus souvent, après le déjeuner, sur la terrasse, une merveille en fer poli, au dire des connaisseurs. Le long de la toiture court une tringle supportant des rideaux de damas de soie rouge. Des meubles gracieux, une horloge, une table et des tabourets complètent cette pièce. C'est de là que, dans certaines localités, Leurs Majestés reçoivent les hommages des corps municipaux, lorsqu'elles ne descendent pas de voiture. — Le salon comporte deux subdivisions : l'antichambre, en reps de soie vert tendre, et le cabinet de toilette. Depuis le bouton des portières, où le ciseau a sculpté des abeilles dans le bronze doré, jusqu'au capitonnage des parois tendues de tapisserie d'Aubusson, tout charme l'œil dans ce paradis de huit mètres cubes. Trois canapés garnissent le bas des murs. L'un en forme de trône où l'Empereur et l'Impératrice se tiennent ordinairement ; les deux autres plus grands où s'assoient les dames d'honneur, les chambellans, etc., etc. — Il y a trois chambres à coucher : celle de l'Impératrice, celle de l'Empereur et celle du Prince Impérial. La première est en damas de soie bleue. L'autre en damas de soie mauve. Le plafond est tapissé de moire antique blanche, dans des recoins sont des cabinets ornés de toilettes en vermeil. Les lits sont en palissandre.

Pour extrait A. Layton.

On lit dans le Journal de Lot-et-Garonne : Une nuit dans la station du Nord à Vienne. — Navrants détails.

Le lecteur connaît-il cette station sous son nouvel aspect ? Le débarcadère, où d'ordinaire les amis viennent souhaiter la bienvenue aux arrivants, a été transformé en un gigantesque hôpital. C'est ici que le patriotique comité de secours fait panser les malheureux blessés de l'armée du Nord.

— Voulez-vous juger de toute l'horreur des infortunes de la guerre ! me demanda un membre du comité de secours ; eh bien ! venez passer une nuit avec nous dans la station du Nord ; vous serez témoin de scènes si lamentables que nulle plume ne saurait les décrire, nulle bouche les raconter.

J'acceptai l'invitation. Il avait dit vrai. Quel triste, quel affreux spectacle !

Minuit avait sonné ; le convoi qui devait amener le premier transport de 300 blessés était attendu à une heure du matin ; déjà la plus grande activité régnait dans le débarcadère et dans les salles d'attente. Les employés du comité apportaient des matelas et les plaçaient le long des murs de l'enceinte voûtée ; dans les salles d'attente, on dressait des lits pour les hommes grièvement blessés, et les médecins préparaient leurs pansements ; on apportait de toutes parts les bagages, la charpie, le linge, les emplâtres

ment, je ne pouvais punir ces bêtes ingrates. Elles ne m'avaient pas laissé le temps de recharger ma carabine, et mon revolver était vide. Mon cheval, effrayé par cette attaque inattendue, bondissait dans la clairière ; mais il rencontrait partout les hures terribles de nos féroces ennemis. Grâce au ciel, je pus me tenir en selle ; si j'avais été jeté à terre en ce moment, j'aurais certainement été mis en pièces. La fuite était ma seule chance de salut. Hélas ! dans ce fourré, les sangliers nous suivaient sans peine et nous harcelaient avec une animosité incroyable. Ma position devenait réellement critique... En ce moment, j'entendis des voix humaines et j'aperçus des hommes à cheval qui avançaient dans le taillis. C'étaient Quackenboss et les autres tirailleurs ; ils vinrent fort à propos à mon secours : leurs revolvers éclairèrent bientôt les rangs des sangliers, et les survivants prirent la fuite en grognant et en hurlant comme des démons.

La suite au prochain numéro.

Obligations du Crédit Foncier.

Le Crédit foncier émet : 1^o Des obligations foncières et communales de 500 fr. 5 %, remboursables en 50 ans par voie de tirage au sort ; 2^o Des obligations communales à 2 ans d'échéance et au-dessus.

S'adresser pour obtenir ces obligations sans frais, dans les Recettes des finances, chez MM. les Notaires et chez tous les Correspondants de la Société.

et les appareils nécessaires aux opérateurs.

Les membres du comité de secours, l'infortunable Boschan avec son admirable abnégation, le jeune comte Wickenburg, le baron Kraus, le landgrave Fürstenberg, Franz Hautmann (propriétaire d'un hôtel), le baron Gorup, le chevalier de Suttner, etc., allaient et venaient, donnant les ordres nécessaires.

La on voit des monceaux de cigares, ici des cruches d'eau, des centaines de verres déjà remplis de vin ou de jus de framboise, des corbeilles contenant des pains en énormes quantités ; sur une table de grands bols pleins d'une soupe brûlante sont préparés, là du café. L'association a songé à tout ; hélas ! ses travaux forment le seul point lumineux de ce cahos de malheur.

La station s'emplit peu à peu de personnes qui viennent s'offrir pour soigner les malades ; tout le monde veut aider à soulager les blessés.

Maris et femmes, frères et sœurs, mères et fiancés, amis et parents se réunissent en groupes, tous s'attendent à apercevoir la tête d'un être aimé. Celui qu'on attend vit-il encore, est-il blessé légèrement ou grièvement ? Peut-être est-il sain et sauf ? Toutes ces questions, qui appartiennent aux sentiments douloureusement intimes de la famille, sont ouvertement débattues ; chacun contemple la lanterne rouge, signal érigé par les veilleurs de l'extérieur de la station, comme si elle annonçait un rayon d'espérance.

Dans un coin est accroupie une femme avec un enfant dans ses bras ; depuis quarante-huit heures elle attend là sans s'éloigner de l'endroit. Son fils unique est à l'armée du Nord, il n'a pas donné de ses nouvelles depuis quinze jours. A l'arrivée de chaque convoi, la pauvre femme se presse en avant, elle arrête chaque soldat et lui demande des nouvelles de son fils ; nul ne peut lui répondre. Lorsque tous les blessés sont enlevés des wagons, elle retourne à sa place et recommence à pleurer.

Cette jeune fille aux cheveux noirs attend son frère ; elle sait qu'il est blessé, elle ne sait pas où il est. Elle voudrait le soigner, le soulager, veiller près de lui, ainsi qu'une sœur seule peut le faire, il ne vient pas. Trois transports sont arrivés, ils ne l'ont pas amené. Les yeux de la pauvre enfant sont secs et brûlants, elle ne peut plus pleurer, il lui est impossible de dormir.

Cette dame élégante, dont le visage exprime toutes les douleurs que peut contenir un cœur de mère, c'est la princesse Khevenhuller ; elle a un fils à l'armée du Nord, elle ne sait s'il vit ou s'il est abandonné, loin des yeux de sa mère, sur le champ de bataille ensanglanté ; les princesses de Taxis, qui passent la nuit dans la station avec la pauvre mère, cherchent à la consoler, quoique tremblantes elles-mêmes pour la vie d'un être cher... Dans un autre coin, un vieillard cherche à prouver de toutes façons à sa femme et à ses deux filles que leur Charles se porte bien, puisqu'il n'a pas télégraphié, et cependant — pour donner un triste démenti à ses paroles — des larmes coulent lentement des yeux du vieux père.

Une heure sonne, on entend la cloche de la station, le convoi entre lentement dans la gare. Tous s'élancent vers les wagons.

Où se précipiter ? Le train est composé de 48 voitures dont la dernière est encore loin, près du pont. Les conducteurs ouvrent les fourgons aux bagages. Quel spectacle affreux ! Là gisent réunis les héros de Trautenau, de Nachod, de Gitschin et de Konigsgrätz. Ceux qui sont blessés légèrement sont placés dans les fourgons à bagages et les wagons à charbon ; ceux qui sont grièvement blessés reposent sur des litières, dans les voitures de 1^{re} et 2^e classe ; les officiers sont placés dans les voitures les plus commodes que l'on ait pu trouver. Tous sont confondus ensemble ; le hussard est à côté de l'artilleur, le chasseur près du soldat de ligne, le dragon près du pionnier ; Autrichiens et Saxons sont comme les ont réunis le hasard et une fuite terrible et désordonnée. Maintenant commencent véritablement les opérations du comité de secours.

— Boschan ! Boschan ! crie-t-on de tous côtés.

— Où devons-nous porter les officiers ?

— A l'hôtel Munsch, répond-on, depuis deux jours le propriétaire demande ses blessés.

— Je prends ces messieurs chez moi, crie le propriétaire de l'Agneau d'Or, j'en ai déjà six, mais il y a encore place pour quatre.

M. Heydner, de la Cour autrichienne, veut avoir aussi ses blessés, il y a des heures qu'il attend avec sa voiture. Ainsi tous rivalisent entre eux.

— Du vin, du jus de framboise, du veau, du pain, de la bière, des cigares, ordonne M. Boschan ; et tous se précipitent pour offrir des rafraichissements aux blessés. Depuis vingt-quatre heures, la plupart de ces infortunés gémissent en vain après une goutte d'eau. Des femmes avec le dévouement qui les distinguent toujours en de pareils moments, s'élancent avec des assiettes de soupe vers les wagons. Les hommes apportent le vin. Le landgrave Furtenberg découpe le veau, le comte Wickenburg est accueilli par des hurras de la part des pauvres soldats qui ont encore la force de crier ; il leur apporte des cigares.

Les jeunes gens des meilleures maisons, le fils du banquier Springer, le baron Kraus, le docteur Vicenot et cent autres distribuent le vin. Et ils sont grandement récompensés de leurs peines. Quel soulagement ils apportent à ces malheureux qui ont dû accomplir une retraite de neuf milles pour être placés à Pardubitz sur des litières, afin d'arriver aux hôpitaux de Vienne. Avec quelle avidité bien pénible à voir, ils avaient le vin et saisissent de la main un morceau de pain. Avec quelle volupté ils prennent les cigares, car fumer c'est oublier la souffrance pendant un quart d'heure. Sur ces entrefaites, les employés du comité ont placé des échelles près des wagons, et ils aident les blessés à descendre; on dépose avec soin sur des litières les soldats grièvement blessés, afin de les confier aux soins des médecins.

Tous se prêtent assistance; le major aide le simple soldat; le capitaine offre son bras comme appui au dragon et l'aide à se traîner; les employés chargent les soldats sur leur dos et les déposent doucement sur les matelas. A présent commence l'ouvrage des médecins, et il y en a ici toute une légion, heureusement.

Aussitôt que possible, on enlève à chaque blessé le bandage qu'il porte, pour le remplacer par un autre; on le panse, on le soigne d'après les règles de la faculté. Voilà le côté lumineux du tableau.

Mais quel triste et lamentable spectacle offrent ces pauvres blessés. Blessures à la tête, aux pieds, blessures à la poitrine, aux mains; là une partie du visage emportée, ici des pieds, des mains cruellement mutilés, — tous couverts de sang, leurs uniformes déchirés! — C'en est assez. Aucune plume ne saurait décrire ce que j'ai vu!

Tout à coup un cri de joie retentit sous la voûte, le jeune comte Waldstein est arrivé, légèrement blessé; il apporte la nouvelle que le jeune Khevenbülher est sain et sauf à Pardubitz.

Sa mère a jeté un cri de joie; la princesse, pleurant à chaudes larmes, remercie le ciel d'une voix toute tremblante pour cette heureuse nouvelle. Maintenant que son fils est sauvé, elle veut manifester ses actions de grâce par des soins touchants prodigués à tout ce qui l'entoure. Là où un soldat demande un rafraîchissement, la princesse court le lui porter; on la voit partout, à l'ambulance, près des voitures, porter du bouillon, du vin, du pain, de la charpie, des bandages. Elle s'occupe ainsi jusqu'au jour. Son fils est sauvé elle doit donc secourir tous les soldats, peut-être l'un d'eux a-t-il été blessé par la balle qui visait son fils!

On ne peut trop admirer la splendide, l'admirable organisation du comité de secours pour les blessés. Les Viennois ont vraiment bien employé leur argent. Puissent les souscripteurs continuer; hélas! les blessés sont nombreux, les secours sont bien nécessaires, la promptitude indispensable.

Le feld-maréchal Molinari est arrivé par le premier convoi; il a refusé les secours des médecins, sa blessure étant légère, et les a priés de soigner les soldats. Le général Rucks-tehl reçut son frère d'armes, qui lui apportait les premières nouvelles certaines des malheurs de l'armée.

Lorsque les blessés furent débarqués et qu'on les eût pansés, alors commencèrent les questions. Fonctionnaires, oisifs, militaires, s'assirent près des matelas pour écouter les récits des blessés. Et que de choses ils racontèrent, grand Dieu!

La première question qu'on fait au blessé, c'est: — Où as-tu reçu ce coup de feu! — Non du dom! — Nerozmit! — Nieznan! — Non capisco! Telles sont les réponses polyglotes. Mais le secours est proche. Il y a des interprètes pour les nationalités. Et c'est une chose remarquable que l'influence d'un seul mot prononcé dans la langue maternelle. Là, se traîne un Magyar au teint bruni, appuyé sur un bâton, et mordant ses lèvres blanchies par la souffrance. — Baratom! lui dit un docteur hongrois en posant doucement la main sur l'épaule de son compatriote, Baratom, couche-toi sur ces matelas.

Le visage du pauvre blessé se rassérène, et la douleur ne l'empêche plus de parler. Gesticulant d'une main, — l'autre bras soutenu par une écharpe, il raconte le triste épisode de sa blessure, et décrit le spectacle tragique de notre armée du Nord.

Mon régiment a de suite rencontré l'ennemi. A Skalitz, un quart du régiment est tombé fauché par le fusil à aiguille, mais nous ne sommes pas restés les débiteurs de l'ennemi. Ah! monsieur, à Koenigsgrätz, cela a bien mal marché!

Et il retombe dans son mutisme. Est-ce la douleur brûlante que lui a causé la balle ennemie, ou bien est-ce le chagrin de cette bataille perdue qui lui a fermé la bouche?

Trois chasseurs bohémiens défilent devant nous. Hélas! ils ne marchent plus comme à la parade, leurs blessures ne le leur permettent pas.

— D'où venez-vous en dernier lieu? leur demande un compatriote reconnaissant leur nationalité par le numéro du régiment.

— De Pardubitz, répond l'un d'eux.

Et, anticipant une foule d'autres questions, il reprend:

— Nous sommes de Muchegratz; nous avions notre patrie à défendre contre l'ennemi. Notre bataillon a cueilli ses premiers lauriers à Podol. Nous ne les aurions pas si chèrement achetés, si le jour précédent, tandis que l'ennemi était encore loin, on nous avait placés sur ces hauteurs que nous avons dû enlever à l'ennemi. O Dieu! la misère est grande chez nous. Toute la récolte est au diable. Elle était si belle! Les épis étaient à hauteur d'homme. Et voilà que tout est perdu. Ah! ma belle Bohême!

Des larmes jaillirent des yeux du chasseur. Son cœur saignait au souvenir des champs dévastés de sa patrie.

— Pourquoi a-t-on laissé pénétrer l'ennemi chez nous, pour sucer notre sang comme un vampire? s'écrie le chasseur de droite.

— Et ces fusils à aiguille, monsieur, dit le chasseur de gauche, vous ne pouvez pas vous en faire une idée. C'était comme une grêle des plus violentes qui nous tombait sur le corps. A Koenigsgrätz, c'était affreux. Les ennemis nous ont pris dans un feu croisé, et s'il y en a un dans notre corps d'armée qui n'a pas été blessé, c'est un miracle. Les balles volaient comme les pois qu'on secouerait hors d'un sac.

Plusieurs auditeurs furent attirés par un colloque animé. Des blessés des régiments bohémiens passent près du groupe; ils appartiennent au régiment Nobili Reisebach et Constantin.

— Après la bataille de Koenigsgrätz, dit tristement le soldat de Nobili, notre régiment n'avait plus que trois compagnies.

Reisebach! s'écrie un autre, Reisebach, qui, sous les ordres de Remming, a dû faire l'assaut du terrain périlleux entre Nachod et Skalitz. — Reisebach n'a plus un seul officier, tous sont tués, blessés ou prisonniers. Nos officiers se battaient comme des lions. Hélas! il n'en reste plus beaucoup.

Les soldats du régiment de Constantin étaient furieux.

— Etre battus dans son propre pays, c'est dur! disait un capitaine en grinçant des dents. Mais je jure Dieu que ce n'était pas notre faute. Nous nous sommes souciés de notre vie comme d'une noisette vide. A quoi bon? Etions-nous mille, six mille Prussiens nous étaient opposés; étions-nous dix mille, on pouvait être sûr que trente mille Prussiens fesaient pleuvoir leurs balles sur nous! impossible de remplir un seul de nos vides? Comment sortir de là?

— Oui, oui, c'est vrai, assura son jeune camarade en inclinant la tête, quoique ce mouvement dût lui faire mal, puisqu'il avait reçu une blessure au cou, je suis un ignorant, je ne sais même pas écrire; mais si j'avais eu un commandement, je n'aurais jamais laissé l'ennemi pénétrer ainsi dans le pays; je l'aurais arrêté à Nachod; j'aurais occupé ces montagnes que le régiment de Reisebach a dû chercher à prendre d'assaut; j'aurais posté des soldats dans les bois, d'où l'ennemi nous a combattus sans que nous puissions l'atteindre.

— Nous avons bien souffert là, dit tristement un chasseur; sous un feu terrible, nous avons dû rester formés en carré, sans bouger, parce qu'on attendait la cavalerie ennemie; mais elle ne s'ébranla que lorsque l'infanterie nous eut accablés de ses décharges. Naturellement, il ne nous resta pas assez de baïonnettes... Qu'a-t-on fait à Münchengrätz? demanda-t-il en se tournant vers son camarade qui le soutenait.

— Podol, répliqua celui-ci, nous avons tout préparé pour jeter des barricades entre les jambes de l'ennemi, s'il nous suivait. Il nous repoussa une fois au-delà du pont, et nous oubliâmes nos barricades. Mais quand à notre tour, nous repoussâmes l'ennemi, il nous arrêta avec nos propres barricades. Il n'avait pas été aussi oublieux que nous.

— Jésus, Marie, Joseph! voilà des choses incroyables, crièrent les Bohémiens en chœur. — Nous avons rendu la victoire facile aux Prussiens! Attends, Prusse, quand nous aurons des fusils à aiguille, nous t'en donnerons à notre tour! grommela un vieux vétéran. Je vous jure par tout ce que nous avons de plus saint, que si nous avions eu des fusils à aiguille, pas un Prussien n'aurait revu sa patrie. Nous étions là comme si nous n'avions pas de fusils. L'ennemi, auquel ses généraux procuraient toujours des postes abrités, nous laissaient arriver à portée, faisant alors feu à quatre ou cinq reprises, et puis se retiraient. Nous, nous étions toujours à découvert. L'ennemi nous voyait, nous ne le voyons pas. Damnation! Pourquoi en a-t-il été ainsi?

Daliskalia

Bulletin Agricole

Ce qui se passe aujourd'hui sur notre marché intérieur vient à l'appui d'une considération que nous avons bien souvent émise, à savoir que les cours des céréales tendent à se niveler, grâce à la liberté commerciale, non pas en raison de la production d'un seul pays, mais en raison des ressources générales de la

production dans les deux hémisphères. Qu'arrive-t-il, en effet? Par suite des prix élevés du moment sur le marché français, l'Allemagne qui n'a plus à pourvoir aux besoins de nombreuses armées, vient faire des offres sur les places de l'est, à Strasbourg, Sélan, etc.; bien plus, les acheteurs anglais, trouvant du bénéfice dans cette évolution, font revendre à Nantes, les farines qu'ils avaient à y recevoir. On attend, à Liverpool, de la Californie, des cargaisons considérables, à Marseille, des milliers d'hectolitres de la mer noire et de la mer d'Azoff; l'Espagne expédie ses blanquillos à Bordeaux. De tous côtés, enfin, s'activent les moyens de conjurer les hauts prix dont on se croyait menacé. Si, d'autre part, on tient compte du retour du beau temps pour l'achèvement de la rentrée des récoltes, ainsi que de l'exagération des plaintes de certains intéressés à la hausse, on arrive à cette conclusion que la culture obtiendra pendant la campagne de 1866-1867, des prix rémunérateurs sans que la consommation ait à subir de trop dures conditions. A cet équilibre se rattache un des éléments essentiels de la prospérité publique; aussi sommes-nous heureux de pouvoir le considérer comme acquis à notre pays.

Voici les cotes d'hier, samedi, à la Halle de Paris: farines disponibles, les 157 kil. de 61 à 66 fr., blés, les 120 kil. de 37,50 à 40; seigles, de 18,25 à 18,50 les 115 kil.; orges, de 18,25 à 19,50 les 100 kil.; avoines, de 21,50 à 24 francs.

Les vins du Midi affluent à l'entrepôt et à Bercy; leur prix varie de 28 à 35 fr. l'hectol.; ceux de la Basse-Bourgogne, 1865, se paient de 75 à 105 fr. les 272 litres; ceux du Bordelais, sans désignation ni classification, de 85 à 115 fr. les 228 litres.

Les 3/6 du Nord sont en hausse, le disponible fait 49 fr., le livrable, sur les quatre derniers mois, 52,50; le Languedoc est ferme à 65 francs.

Le sucre brut indigène est tenu fermement à 60,50; les raffinés fléchissent de 125 à 128 fr. le tout par 100 kil.

Peu de variation sur le marché aux huiles, la tendance est seulement plus calme, les graines sont fermes, selon provenance, de 38 à 40 fr. les 100 kilos.

L'épizootie a cessé de sévir en Ecosse, cette semaine, elle est restée stationnaire en Grande-Bretagne et dans le pays de Galles; toujours de nombreux achats pour compte anglais à Sceaux et à Poissy. Les cultivateurs comprendront-ils enfin tout l'avantage qu'ils peuvent retirer de l'élevé du bétail.

Pour extrait A. Layton.

Chronique locale.

Monseigneur l'évêque de Cahors est arrivé, aujourd'hui, à 4 heures du soir, à l'entrée septentrionale de la ville, où se dresse un superbe arc de triomphe de verdure. Le brillant cortège qui escortait le Prélat, a défilé processionnellement, le long des Boulevards, au milieu d'un luxe splendide de décorations et d'une foule immense de spectateurs. La réception, qu'on a faite à Mgr l'évêque, a été, sous tous les rapports, imposante et magnifique. Les autorités et les fidèles ont rivalisé de zèle et d'enthousiasme, pour honorer le Pontife de Dieu.

La cérémonie continue, au moment où nous mettons sous presse: nous en donnerons un compte-rendu dans le journal de samedi prochain.

Nous extrayons du n° 1036, du Bulletin des Actes Administratifs de la Préfecture, l'Arrêté suivant:

ART. 1^{er}. — Le Jury d'admission, institué par l'article 10 du règlement, se réunira le lundi 17 septembre prochain, à neuf heures du matin, à la Ferme-Ecole du Montat, dirigée par M. CÉLARIÉ, à l'effet de déterminer, en exécution de l'article 19, l'admission des onze nouveaux élèves apprentis qui doivent être reçus en 1866 dans cet établissement, conformément aux prescriptions de l'art. 3.

ART. 2. — Les parents des candidats aux places d'élèves apprentis devront faire parvenir à la Préfecture, par l'intermédiaire du Maire de leur commune, avant le 10 septembre prochain, terme de rigueur,

- 1° La demande écrite par le candidat;
- 2° Son acte de naissance, transcrit sur papier timbré et dûment légalisé (les candidats doivent être âgés de seize ans au moins);
- 3° Un certificat constatant qu'il jouit d'une bonne constitution, qu'il a été vacciné ou qu'il a eu la petite vérole.
- 4° Un certificat constatant qu'il est fils de cultivateur ou de manouvrier, qu'il appartient à une famille honnête et n'a jamais lui-même subi de condamnation;
- 5° Un certificat de l'Instituteur, constatant que le candidat a reçu au moins les premiers éléments de l'instruction primaire.

ART. 3. — Les jeunes gens pour lesquels auront été fournies les pièces énoncées en l'ar-

ticle précédent, se rendront, sans autre avis, devant le Jury d'examen, au Montat, au jour et à l'heure fixés par l'article 1^{er} du présent arrêté.

ART. 4. — Les candidats seront examinés sur les éléments de l'instruction primaire et soumis aux épreuves que le Jury croira nécessaires pour reconnaître leur aptitude aux travaux agricoles, tout en tenant compte de leurs occupations antérieures, ainsi que le prescrit l'art. 19 du règlement du 29 juin 1849.

ART. 5. — Le présent arrêté sera publié et affiché dans toutes les communes du département, à la diligence de MM. les Maires.

Fait en l'Hôtel de la Préfecture, à Cahors, le 4 août 1866. Le Préfet du Lot, CH. DE PEBEYRE.

M. le Préfet vient de recevoir avis de l'arrivée d'une caisse contenant un lot que LL. MM. Impériales ont bien voulu accorder pour la loterie de bienfaisance organisée à Cahors, par la Congrégation des Filles de Jésus.

A l'occasion de la fête de l'Empereur, le Maréchal de France, Ministre de la maison de l'Empereur et des Beaux-Arts, a accordé à la Bibliothèque de la ville de Cahors, des ouvrages provenant des souscriptions de la direction des beaux-arts.

Par décret du 18 août, sont nommés: Président du tribunal de commerce de Souillac, M. Gardarain, — juge au même siège, M. Orliac, — suppléant au même siège, M. Planiol.

SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS.

La commission de Secours Mutuels, dans une de ses dernières réunions, avait décidé que la Société entière serait convoquée, à l'effet de participer à la réception de Monseigneur de Cahors, et que la convocation serait faite verbalement et par quartier.

Contrairement à ce mode de convocation, quelques personnes ont cru devoir adresser des lettres manuscrites, dont la forme était de nature à blesser de légitimes susceptibilités: Monsieur le président de la Société, au nom, de qui les lettres étaient envoyées, en décline entièrement la responsabilité.

Nous avons annoncé dans notre n° du 18 de ce mois que M. Guiraud, commandant de la gendarmerie départementale avait été promu au grade d'officier de la Légion d'honneur.

La nouvelle de cette distinction que recommandaient 32 ans de loyaux services, a été accueillie avec grande satisfaction par les nombreux amis que compte M. le commandant Guiraud.

Trois Concours seront ouverts dans le mois de novembre prochain, pour six emplois vacants dans les écoles impériales vétérinaires, savoir: à l'école d'Alfort; à l'école de Lyon; à l'école de Toulouse.

Les intéressés pourront prendre connaissance du programme à la Préfecture du Lot, bureau des Travaux publics.

Nous apprenons avec plaisir que notre compatriote M. Gaillard, vient d'être élevé au grade de lieutenant de Vaisseau.

La distribution des prix de l'Ecole des Frères de la doctrine Chrétienne, de Cahors, aura lieu, demain jeudi, 23 août, dans la cour de leur Etablissement.

La grêle a fait, le 20 de ce mois, de grands ravages, dans la plaine de Mercois. La vigne a beaucoup souffert. On évalue les dommages à 50,000 fr.

Il a été perdu, dans la matinée du 19 août, un chien d'arrêt, poil ras, robe grise, moucheté de noir, tête et oreilles marron, répondant au nom de Médor.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

- Naisances.
20 août Bénech, (François-Isidore), faub. Labarre.
Mariages.
19 août Bedrines Jean, cultivateur, et Fournié (Marie).
19 août David (Paul), ex-militaire, et Bassoul (Ursule), cantinière.
Décès.
19 août Dalet (Jean), prêtre, 66 ans, rue St-Henri.
— Benezet (Michel), cordonnier, 88 ans, rue Bouscarat.
20 août Martory (Marguerite), 74 ans, rue St-James.

CAISSE D'ÉPARGNE DE CAHORS.

Séance du 19 août 1866.
8 versements dont 2 nouveaux 1,438 »
5 remboursements dont 2 pour solde 604 37
Pour la chronique locale: A. LAYTON

Librairie Catholique et Classique.

J.-D. CRAYSSAC

Rue de la Mairie, à Cahors

PORTRAIT DES G. Mgr. GRIMARDIAS

Evêque de Cahors

Photographie d'après nature, format carte de visite

1 fr. — Envoi franco.

Riche assortiment de livres pour DISTRIBUTION DES

PRIX, depuis 10 c. jusqu'à 6 fr.

EN VENTE :

La PREMIÈRE PARTIE du second volume de l'HISTOIRE DU QUERCY par M. Raphaël Perier, bibliothécaire, à Cahors.

S'adresser à l'auteur, Cahors, rue du Lycée.

ÉMISSION DE 30,273 OBLIGATIONS DE LA COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE

Ces obligations sont de 500 francs chacune ; elles portent 5 % d'intérêt, soit 25 francs par obligation, payables à raison de 12 fr. 50 c. par semestre, les 1^{er} janvier et 1^{er} juillet de chaque année.

Elles sont créées en vertu de la loi du 3 juillet 1861, qui a concédé à la Compagnie générale transatlantique le privilège exclusif, pendant vingt ans, du service postal entre la France et l'Amérique (depuis le fleuve Saint-Laurent jusqu'au fleuve des Amazones), avec une subvention de l'État de 9,495,000 francs ; elles sont remboursables au pair de 500 francs, par tirages annuels, en 25 ANNÉES ; le dernier tirage s'effectuera le 1^{er} juillet 1891.

Ces obligations forment le complément du fonds social prévu par les statuts (art. 21), lequel, avec les réserves acquises au 30 juin 1866, se compose comme suit :

CONSTITUTION FINANCIÈRE DE LA SOCIÉTÉ	
Capital de 80,000 Actions de 500 francs entièrement libérées.....	40,000,000 f.
Avance sur la subvention du Gouvernement.....	18,600,000
Obligations.....	13,600,000
Reserves acquises au 30 juin 1866 sur les produits de l'exploitation pour	

fonds d'assurances, d'amortissement, etc 5,146,000
Total..... 77,316,000

D'après le relevé ci-dessus, ces 13,600,000 francs d'obligations ne représentent que 17 1/2 %, soit le sixième environ de l'actif disponible de la Société.

En vertu des statuts, les obligations ont un privilège sur tout l'actif social.

L'intérêt et l'amortissement des obligations faisant l'objet de la présente émission forment ensemble une annuité fixe de 1,074,000 fr. qui est prélevée sur les premiers produits nets de l'exploitation, à laquelle est affectée une subvention de l'État de 9,495,000 fr. par an.

Le prix d'émission de ces obligations est fixé à 450 francs par obligation, jouissance du 1^{er} juillet dernier, payable :

En souscrivant, du 20 au 23 août. 150 fr.
Du 20 au 23 septembre..... 150 fr. } 450 fr.
Du 20 au 23 décembre..... 150 fr.

Les souscripteurs auront la faculté d'effectuer par anticipation le paiement des deux derniers versements ; ils recevront une bonification de 5 % d'intérêt, ce qui déduction faite des intérêts courus, réduit le prix de l'obligation à 446 fr. 15 c.

Ces obligations, avec la prime résultant du remboursement au pair, représentent un intérêt annuel de 6.28 %.

Les obligations définitives seront délivrées immédiatement après la libération des titres.

La Souscription est ouverte du 20 au 25 août 1866

A PARIS : Chez tous les Correspondants de la Société générale de Crédit mobilier place Vendôme, 13.
DANS LES DÉPARTEMENTS : Chez tous les Correspondants de la Société générale de Crédit mobilier.

Dans le cas où l'ensemble des souscriptions dépasserait le chiffre des obligations émises, il serait opéré une réduction proportionnelle.

rait le chiffre des obligations émises, il serait opéré une réduction proportionnelle.

Décidément le succès de la publication les *Drames du Nouveau-Monde* est chose bien établie, bien constatée. Le bienveillant accueil que le public a fait aux six volumes de la Première Série et à ceux déjà parus de la Seconde (*L'Esprit Blanc* — *L'Aigle Noir des Dacotahs*) a engagé M. Jules B. d'Auriac à donner tous ses soins aux *Pieds-Fourchus* qu'il vient de faire paraître. Ce volume les *Pieds-Fourchus* 2 fr., chez Brunet, 31, rue Bonaparte, à Paris; dans les départements, chez tous les libraires, nous conduit dans les États de l'Est de l'Amérique, à l'époque où leurs immenses forêts, s'avancant encore jusqu'à la mer, avaient déjà reçu les premiers colons qui devaient les faire disparaître peu à peu. M. Jules B. d'Auriac nous initie à leurs mœurs, à leurs rudes plaisirs, à leurs drames, à ces luttes perpétuelles entre les Peaux Rouges et les Blancs. Un rien, une méprise, révélaient des susceptibilités endormies ou calmées, et venaient répandre, quelquefois sur une contrée entière, le fer et la flamme; heureux encore lorsque la vengeance demeurait individuelle comme dans les *Pieds-Fourchus*. Mais ce qui donne un attrait particuliers à ce roman, c'est le naturel, le laisser aller savant avec lequel M. Jules B. d'Auriac fait vivre en quelque sorte ces rudes et naïfs personnages; on y suit bien la lutte perpétuelle de la civilisation et de la sauvagerie qui faisait de ces hommes, simples et bons chez eux, de si acharnés chasseurs d'Indiens, lorsqu'ils étaient attaqués.

INSTITUTION PRÉPARATOIRE,

dirigée par M. LORIOU, 97, boulevard St-Michel, Paris. La 1^{re} Division comprend l'École préparatoire à la Marine ; la 2^{me}, les candidats aux Ecoles Polytechnique, Militaire, Centrale, Forestière, et les aspirants au Baccalauréat des sciences ; tel est le but de l'enseignement pratique dans cette Maison, que les élèves, après

deux ou trois années, au plus, d'études préparatoires, se trouvent en mesure de se présenter et d'être admis aux Ecoles auxquelles ils se destinent. La rentrée des cours aura lieu le 1^{er} octobre prochain.

AVIS. — Testament du nommé Lagulie (Louis), propriétaire à Théménettes, léguant une somme de 2,000 fr. au curé de Théménettes pour dire des messes à son intention et 4,000 fr. aux pauvres de ladite commune.

Etude de M^e Marius BÉTILLE, avoué à Figeac.

Les 13 et 16 août 1866, par exploit de Latrémolière, huissier, à Figeac, à la requête de Pierre Salas, de Banhae, il a été signifié à Christine Courdurie, et à M. le Procureur impérial de Figeac, un acte de dépôt fait au greffe le 23 juillet dernier, d'une copie d'un contrat passé devant M^e Nouziès, notaire à Banhae, le 30 mai dernier, par lequel le Sieur Ratié a vendu au requérant une terre labourable située à Lavaysse, moyennant la somme de 650 fr.

(Extrait de l'Echo du Quercy, n^o 33.)

Etude de M^e DAMBERT, avoué à Gourdon.

Le 4^{er} septembre 1866, à onze heures du matin, au tribunal de Gourdon, il sera procédé à l'adjudication d'une maison, sur les poursuites de Jean Bargues, au préjudice de Jeanne Vitrac, veuve Fonservine, etc. mise à prix : 1,691 fr. 67 c.

Etude de M^e AYZAC, avoué à Gourdon.

Le 18 septembre 1866, à onze heures du matin, au tribunal de Gourdon, il sera procédé, à la requête de Guillaume Valat, au préjudice de François-Paulin Pradaude, à la vente d'immeubles formant cinq articles. Cette vente se fera en trois lots, sur la mise à prix, savoir : 1^{er} lot, 1,000 fr.; 2^e lot, 200 fr.; 3^e lot, 400 fr.

Pour tous les articles et extraits non signés : A. LAYTOU

A VENDRE

1^o Un Atelier de Serrurerie des mieux achalandés jouissant de la meilleure renommée possible, et outillé on ne peut mieux,
2^o Un Magasin de Quincaillerie, le seul peut-être dans son genre, et éloigné de seize kilomètres d'autres magasins, vendant en partie les mêmes articles.

AVIS. — Le sieur BARBARY, Serrurier-Mécanicien et Quincailler, à LUZECH (Lot), connu dans tout le département, et au dehors pour ses travaux de serrurerie, tant pour la petite exploitation que pour la grande, a l'honneur d'annoncer, que, voyant sa santé en danger par suite de surcharges d'occupations, que lui occasionnent son Atelier et son Commerce de Quincaillerie, il est dans l'intention, maintenant que vont s'ouvrir les travaux de la voie ferrée, de Libos à Cahors, par Luzech, de donner à d'autres, l'avantage de profiter d'une époque, dont il ne pourrait profiter lui-même.

Cet avantage sera d'autant plus grand pour le preneur, que le sieur BARBARY, ne quittant pas les lieux, s'engage à lui prêter tout son concours en temps utile.

Les locaux occupés par l'une et l'autre exploitation, permettent à M. BARBARY de vendre à deux, comme à un seul, tout en gardant encore lui-même un logement convenable. Il peut même, en vendant son fond, offrir des logements indépendants aux acquéreurs.

Son Atelier qui est pourvu d'eau, jouit de la meilleure position désirable comme hygiène, il a quatorze mètres de long sur une largeur proportionnée.

Son Magasin est pour la position et l'agrément, l'unique dans Luzech.

M. BARBARY vendra aux conditions d'usage, et donnera pour le paiement, toutes les facilités qu'on pourra désirer.

BAYLES J^{ne}, rue de la Liberté, à Cahors

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par le travail, ou bien par des verres mal appropriés à leur vue, qu'on trouvera chez lui un assortiment de Lunettes, de Conserve en verre cristal, blancs, colorés, fumés, des meilleures fabriques de Paris; Verres de rechange pour presbyte et pour myope. On trouvera aussi le même assortiment en Longue-vue, Lorgnettes et Jumelles de spectacle, Lorgnons, Pince-nez, Faces à main, Loupes, Pièces à lire, Baromètres, Thermomètres, Hygromètres, Epruvettes, Pèse-liquiers en tout genre, Boîtes de mathématiques, Graphomètres, Décamètres, Equerres, Niveaux-d'eaux et à bulle d'air, Mire, Jalons, Chaines d'arpenteur, Porte-monnaies, Cannes, Gibecières et Sacs pour Dame, Stéréoscopes, Epreuves, Groupes et Paysages, etc. etc

VINCENT, jeune, pépiniériste à Cahors, faubourg Saint-Georges

Vente pour cause de Départ

d'une collection d'Arbres fruitiers d'agrément et d'alignement; Arbres verts; Arbustes de toute espèce; Serre et Orangers.

Le tout sera vendu à des prix modérés.

TONIQUE STOMACHIQUE VIN DE BELLINI APÉRITIF FÉBRIFUGE

Vin de Palerme au Quinquina et au Colombo

ANALEPTIQUE SUPÉRIEUR, EXCITANT RÉPARATEUR ordonné par les médecins français et étrangers, aux Enfants débiles, aux Femmes délicates, aux Convalescents, aux Vieillards affaiblis et aussi dans les Névroses, les Diarrhées chroniques, la Chlorose, etc. etc.

Voir la notice et les appréciations de l'Abbeille médicale, de la Gazette des Hôpitaux, etc. ENTREPÔTS PRINCIPAUX : Lyon, Pharmacie Fayard, rue de l'Impératrice 9, Paris, Pharmacie rue de la Feuillade, 7 Florence, Ph. Roberts; Bruxelles, Ph. Delacre — Dépôts dans les bonnes Pharmacies A Cahors, Pharmacie VINEL

A VENDRE

Une Etude de notaire, à la résidence de St-Paul-Labouffie, canton de Castelnaud-Montreuil (Lot).

S'adresser pour les conditions à M^e Roques, notaire, à Laburgade canton de Lalbenque.

A Vendre aussi une Maison avec Jardin et autres dépendances.

S'adresser pour voir et traiter à M^e Ruamps, notaire, habitant ladite Maison.

On donnera toutes facilités pour le paiement

GLACIÈRES INDUSTRIELLES et Cafetières Locomotives perfectionnées

Entrepôt assorti chez M. Massoni, négociant, en denrées coloniales, porcelaine, faïence, cristaux, etc.

Rue de la Mairie, à Cahors.

VITESSE et SÉCURITÉ. VOITURES PUBLIQUES ET A VOLONTÉ. PROBITE et EXACTITUDE

Le Sieur RAYMOND aîné, croit devoir informer les personnes qui sont dans l'usage de se servir de son entreprise, qu'à partir de ce jour, elles trouveront dans son établissement, situé rue du Lycée, maison CAVIOLE, toutes voitures de voyages et d'agrément, telles que Berlines, Calèches, Omnibus et Phaétons, le tout à des prix très-modérés.

Nota. — Le Sieur RAYMOND aîné, a aussi l'honneur d'informer le public qu'il a dans son même établissement le bureau du service de Cahors à Assier, qui fait le transport des dépêches; ce service part tous les jours de Cahors, à 11 heures du soir; départ d'Assier, à 1 heure après-midi, et arrive à Cahors à 6 heures du soir

ÉPICERIES DROGUERIE INDUSTRIELLE COMESTIBL
SIROPS, LIQUEURS, COULEURS, BROSSERIE, GRAINES, FOURRAGÈRES, PÉTROLE
E. LEPETIT
RUE DE LA LIBERTÉ, 4
VINS FINS BONBONNERIE
A CAHORS

A VENDRE

Une CHÈNEVIÈRE située dans la plaine de St-Mary.

S'adresser, à Mme Vve BÉNECH-BIGOURDANT (au faubourg Labarre), qui en est propriétaire.

A CÉDER

Une Etude d'Huissier à la résidence de Puy-l'Evêque (Lot).

S'adresser à M^e Daynard, titulaire ou à M^e Daynard, fils, chez M^e Talou, avoué à Cahors.

MASTIC

L'HOMME-LEFORT

S'applique avec un couteau ou une spatule POUR GREFFER A FROID. Et cicatrises les plaies des arbres et arbustes FABRIQUE, rue de Paris, 162, A PARIS-BELLEVILLE.

Dépôts : à Cahors, Vinel, nég^o; Souillac, Fumat.

JACQUES SÉGUY

PEINTRE MENTION HONORABLE

à l'exposition de 1865, pour les imitations de marbres et bois étrangers. Peinture ordinaire, Enseignes et Vitrerie. Prix modérés.

A Cahors, rue Impériale, n^o 35.

PASTILLES POUR LE POT-AU-FEU



LA VOITURE-MARMITE

Le succès incontestable des PASTILLES ROZIERE pour colorer le bouillon, a donné naissance à de nombreuses contrefaçons, et malgré les jugements rendus, quelques épiciers se laissent tromper en achetant, à un vil prix, des produits composés de CARAMEL, de FÉCULE et de CHICORÉE, et les vendent pour des pastilles d'ognons et de légumes, PRODUITS DONT M. ROZIERE est l'inventeur.

Pour éviter ces abus, demandez des PASTILLES ROZIERE pour le pot-au-feu, exigez sur les flacons et sur les boîtes la signature ROZIERE et l'étiquette représentant la Voiture-Marmite. En achetant un flacon de PASTILLES ROZIERE, la ménagère a le droit d'exiger un livre de cuisine.

LA PANAMINE

Nouveau produit fait avec l'extrait de bois de Panama.

Pour remplacer le bois de Panama, les benzines et les savons à détacher.

POUR 30 CENTIMES, on peut nettoyer soi-même un habillement complet.

La PANAMINE se vend en pains et en flacons, et l'odeur en est agréable. Se trouve chez tous les Epiciers.

Le propriétaire-gérant A. LAYTOU